

INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET LE BULLETIN SCOLAIRE

Conformément au régime pédagogique et dans le respect du programme de formation de l'école québécoise, nous vous transmettons les renseignements concernant les principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de l'année scolaire **2024-2025**. En cours d'année, vous recevrez une communication et trois bulletins.


1^{re} communication écrite :

- Cette communication vous renseignera sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Vous avez reçu la première communication dans la semaine du 7 octobre 2024.


Bulletins

- **Étape 1** : 28 août au 1er novembre 2024
Bulletin remis le jeudi 14 novembre et le vendredi 15 novembre 2024.
- **Étape 2** : 4 novembre au 31 janvier 2025
Bulletin remis au plus tard le 14 février 2024
- **Étape 3** : 3 février au 20 juin 2025
Bulletin remis au plus tard le 4 juillet 2025

Les notes écrites au bulletin représentent le résultat de l'ensemble des observations de l'enseignant. Ces observations portent sur les apprentissages que votre enfant a effectués dans diverses situations (débat, dictées, projets, examens, etc.) La première et la deuxième étape comptent pour 20% chacune et la troisième étape pour 60%.

 Disciplines		Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves du ministère (uniques)	Épreuves locales (CSSH) <small>intégrées aux résultats de la 3^e étape</small>
Français	Lire	✓		✓		✓
	Écrire		✓	✓		✓
	Communiquer oralement		✓	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation-problème		✓	✓		✓
	*Utiliser un raisonnement mathématique	✓	✓	✓	✓	
Anglais	Communiquer oralement en anglais	✓	✓	✓		✓
	Comprendre des textes lus et entendus	✓	✓	✓		✓
	Écrire des textes		✓	✓		✓
Science et technologie	Pratique	✓	✓	✓		✓
	*Théorie	✓	✓	✓	✓	

*Pour l'année scolaire 2024-2025, les épreuves ministérielles de 4^e et 5^e secondaire compteront pour 50% de la ou des compétences évaluées.

 Disciplines		Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves du ministère (uniques)	Épreuves locales (CSSSH) intégrées aux résultats de la 3 ^e étape
Science et technologie de l'environnement	Pratique		✓	✓		
	Théorie	✓	✓	✓		✓
*Histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise	Étudier des réalités culturelles		✓	✓		
	Réfléchir sur des questions éthiques	✓		✓		
Art dramatique (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Arts plastiques (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Musique (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Multimédia (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Multisport / volleyball / entraînement / basketball (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Planifier sa vie (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Hockey (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Anglais conversation (s'il y a lieu)		✓	✓	✓		
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓		


*Pour l'année scolaire 2024-2025, les épreuves ministérielles de 4e et 5e secondaire compteront pour 50% de la ou des compétences évaluées.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, utilisation du portail Mozaïk, etc.

Autres informations

La compétence suivante fera aussi l'objet d'un commentaire à l'étape 3.

	Étape 3
 Exercer son jugement critique	✓
Organiser son travail	
Savoir communiquer	✓
Travailler en équipe	

Gaétan Dion, directeur école secondaire Casavant

